

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE  
POLYNESIE FRANÇAISE  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE  
DES ILES SOUS-LE-VENT

## DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 64/23 du 21 août 2023

Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres relatif au marché  
« Prestation d'entretien et de maintenance des installations hydrauliques de production, de traitement, de stockage et prestations connexes sur le réseau de distribution de la commune de Taputapuataea ».

Convocation N° 230/23 du 14 août 2023	L'an deux mille vingt et trois, le 21 du mois d'août, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thomas MOUTAME, Maire.															
	Membres	Présence	Absent	Donne pouvoir à												
Date d'affichage de la convocation 14 août 2023	1. M. MOUTAME Thomas	X														
	2. Mme. MANEA épouse TAEA Jeannette	X														
Date d'affichage de la délibération ..... 26. AOÛT 2023	3. M. ROOPINIA Myron, Tu		X	Donne procuration à Mme GODFREY Marie-Louise, 5 <sup>ème</sup> adjointe au Maire												
	4. Mme. AHARA épouse RUA Lilliane	X														
Nombres de conseillers : 27	5. M. LACHAUX Gérald	X														
<table border="1"> <tr> <td>En exercice</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Quorum</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Votant</td> <td>25</td> </tr> </table>	En exercice	27	Quorum	14	Présents	17	Absents	10	Représentés	8	Votant	25	6. Mme. TAAE épouse TEPU Naïva	X		
En exercice	27															
Quorum	14															
Présents	17															
Absents	10															
Représentés	8															
Votant	25															
	7. M. HIRO Toni, Teturaiponi, Pierre	X														
	8. Mme. GODFREY Marie-Louise, Ilona, Carmen, Miri	X														
	9. M. SMITH James, Maui		X	Donne procuration à M. HIRO Toni, 6 <sup>ème</sup> adjoint au Maire												
Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) Mme TEPU Naïva, conseillère municipale	10. Mme. HAOATAI épouse TUIHANI Vahinetua, Virginia		X	Donne procuration à Mme MANEA Jeannette, 1 <sup>ère</sup> adjointe au Maire												
	11. M. TERIIPAIA Stergios		X	Donne procuration à Mme RUA Lilliane, 3 <sup>ème</sup> adjointe au Maire												
	12. Mme. TAIRIO épouse TEIKITUTOUA Jeannime	X														
	13. M. SCHMIDT Carlos, Jean, Haurai	X														
	14. Mme. SANQUER épouse GOUPIL Juliana, Hermina, Française	X														

Délibération municipale n° 64/23 du 21 août 2023

Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres relatif au marché  
« Prestation d'entretien et de maintenance des installations hydrauliques de production, de traitement, de stockage, et prestations connexes sur le réseau de distribution de la commune de Taputapuataea ».

	15. M. TEROU A PEU Maurice, Eria		X	Donne procuration à M. LACHAUX Gérard, 4 <sup>ème</sup> adjoint au Maire
	16. M. TERIIHAUNUI Hiomai		X	
<u>Sens du vote :</u>  <input checked="" type="checkbox"/> Unanimité Adoption 25 Rejet 0  Majorité Nombre voix « Pour » Nombre voix « Contre » Nombre voix « Abstention »	17. Mme. TUHEIAVA épouse TAUATITI Odette	X		
	18. M. BECQUET Patrick	X		
	19. M. SMITH Tilly		X	
	20. M. EBB Moïse		X	Donne procuration à M. RUAMUTU Iapheta, conseiller municipal de Opoa
	21. Mme. PUNAA épouse AHUTORU-NEUFFER Rosina		X	Donne procuration à M. TEFAAITE Daniela, 8 <sup>ème</sup> adjoint au Maire
	22. M. TEFAAITE Daniela	X		
	23. Mme. MARAHITI Ariana	X		
	24. M. RUAMUTU Iapheta	X		
	25. M. TEFAAITE Etienne		X	Donne procuration à Mme TUHEIAVA Odette, conseillère municipale de Avera
	26. Mme. MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, Moeata	X		
	27. M. BUTSCHER Roland	X		

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie Française,
- Vu** la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie Française ;
- Vu** l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des premières, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie Française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n°2007-1720 du 07 décembre 2007 et n°2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu** le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des premières, deuxième et cinquièmes parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs regroupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** la délibération n°47/20 du 02 Juin 2020 portant mise en place et nomination des membres de la commission d'appel d'offre (CAO) ;
- Vu** l'arrêté n°04/21 du 25 Janvier 2021 portant délégation de fonction à Madame MANEA épouse TAEA Jeannette, en ce qui concerne les CAO et abrogeant l'arrêté n°98/20 du 20 Novembre 2020 portant délégation de fonction de Madame MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, en ce qui concerne les CAO ;
- Vu** le marché 21/21 du 07 juillet 2021 relatif à la prestation de d'entretien et de maintenance des installations de production, de stockage d'eau et télésurveillance ;

Délibération municipale n° 64/23 du 21 août 2023

Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres relatif au marché  
« Prestation d'entretien et de maintenance des installations hydrauliques de production, de traitement, de stockage, et prestations connexes sur le réseau de distribution de la commune de Taputapuataea ».

- Vu** la publication du JOPF 93008 du 14 juin 2023 ;
- Vu** le procès-verbal de l'ouverture administrative des plis en date du 20 juillet 2023 ;
- Vu** le procès-verbal de l'attribution des offres du 20 juillet 2023 ;
- Vu** le Rapport du Jugement des Offres ;
- Où** l'exposé du Maire.

**Considérant** le fait que le marché 21/21 soit arrivé à son terme.

**Considérant** la nécessité de reconduire cette prestation afin de garantir la qualité du service en ce qui concerne la distribution d'eau potable sur le territoire communal.

Après en avoir délibéré dans sa séance du 21 août 2023,

### ADOPTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le soumissionnaire retenu par la commission d'appel d'offres concernant le marché « Prestation d'entretien et de maintenance des installations hydrauliques de production, de traitement, de stockage, et prestations connexes sur le réseau de distribution de la commune de Taputapuatea » est approuvé comme suit :

SOUSSIONNAIRE	LOT	MONTANT HT	MONTANT TTC	NOTE	DELAI	OBSERVATIONS
POLYNESIENNE DES EAUX	Prestation d'entretien et de maintenance des installations hydrauliques de production, de traitement, de stockage, et prestations connexes sur le réseau de distribution de la commune de Taputapuatea	18.043.200 FCFP	20.569.248 FCFP	96,5/100	24 mois	Seule offre

**Article 2** : Le Maire est autorisé à signer le marché correspondant avec le soumissionnaire retenu par la commission d'appel d'offres.

**Article 3** : Les dépenses sont imputables en section de fonctionnement au compte 2313 du budget eau – Programme 202201.

**Article 4** : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :** Le Maire et le Trésorier des Îles Sous-le-Vent sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée partout où besoin sera.

Fait et délibéré le 21 août 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire de la Commune de TAPUTAPUATEA



Le Maire de Taputapuatea atteste,  
sous la responsabilité, que le présent acte  
a été transmis à la Subdivision administrative  
des îles Sous-le-Vent

Le ..... 26 AOUT 2023 .....  
et notifié à l'intéressé(e) ou publié

Le ..... 26 AOUT 2023 .....



**Le Maire**